

Ecole primaire Jules Ferry

Maternelle Jeanne d'Arc

Elémentaire Albert Schweitzer

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE **DU 24/03/2016**

Madame Sutter remercie Madame Frey d'avoir présidé le premier conseil d'école.

Ordre du jour :

1. ABSENCE ET REMPLACEMENT

Les enseignants dont l'absence est prévue informent les familles à l'avance. Dans le cas d'un enseignant malade, l'école n'est prévenue en général que le matin même. L'inspection est aussitôt informée pour savoir si un remplacement est possible. Dans le cas de non remplacement, les enseignants informent les parents aux portails. Afin de prévenir les parents le plus rapidement possible la liste d'urgence PPMS pourrait être utilisée à condition que ceux-ci soient d'accord de diffuser leurs coordonnées personnelles. Un site d'école pourrait aussi être envisagé. Il est à constater qu'il n'y a que très peu de remplaçants dans la circonscription de Saint-Louis comme d'ailleurs dans toutes les autres. Les enseignants ont fait un courrier à Madame la Ministre. Les parents proposent d'en faire un aussi. L'adresse leur sera communiquée. L'épidémie de grippe chez les enfants comme les enseignants impose un report du bulletin au 29 avril.

2. SITUATION DE L'ECOLE : ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

- Effectifs en maternelle et en élémentaire
 - 161 en maternelle et 270 en élémentaire
- Fermeture d'une classe monolingue en maternelle
 - Il y a 34 inscriptions en maternelle et 64 enfants de grande section qui partent au CP. Il y a 31 future moyenne section qui passent en bilingue. Il ne reste que 13 moyenne section monolingue. Nous avons en monolingue 78 élèves. Le seuil pour garder 4 classes est de 97 enfants. Il nous manque donc 19 élèves.
Les classes ne seront pas surchargées, cela fera une moyenne de 26 enfants par classe.
- Dérogations
 - Les dérogations ont été comme les années précédentes acceptées si l'enfant a de la famille sur Blotzheim (grands-parents...).

3. FÊTE DE L'ECOLE LE 04 JUIN 2016

- Organisation de l'école
 - La date proposée est le samedi 4 juin de 10h à 14h. Une exposition prendra place à l'élémentaire ainsi qu'à la maternelle, des jeux de kermesse seront installés à l'extérieur. Il faudra des parents volontaires pour tenir les différents stands. Deux chants en élémentaire auront lieu en fin de matinée. L'horaire sera communiqué. Pour apprécier au mieux ces instants de fête il serait bien que les familles se déplacent entre les deux bâtiments. Concernant l'intendance, les parents se concerteront pour trouver la meilleure organisation possible.

4. REGLEMENT INTERIEUR

- Le règlement intérieur a été relu et légèrement modifié par les délégués. Il est mis en ligne sur le site de la mairie de Blotzheim et peut être demandé sur papier par les parents qui le désirent.

5. EXERCICES D'EVACUATION ET DE CONFINEMENT

- Des exercices d'évacuation et de confinement ont eu lieu. L'évacuation s'effectue par exemple en cas d'incendie, le confinement en cas d'alerte chimique, nous avons mimé les gestes (calfeutrer les fenêtres...) Un exercice en cas d'attentat n'a pas été fait. Les enseignants connaissent les consignes (se coucher, faire le mort, ne pas parler...). Il est inutile de rajouter de l'anxiété aux enfants en faisant ce type d'exercice. Un parent demande s'il est possible de prévenir après de tels exercices, afin de pouvoir en parler avec les enfants à la maison.

6. PPMS

- Le plan particulier de mise en sécurité est réalisé. Il a fallu le refaire à cause de la nouvelle construction. Nous attendons encore les plans définitifs d'évacuation. Il peut être consulté au bureau du bâtiment Schweitzer.

7. POINTS DES PARENTS

- Horaires d'ouverture :
 - Des parents souhaiteraient un accueil plus tôt le matin pour des raisons professionnelles. Madame Sutter informe qu'il n'est pas possible d'ouvrir plus tôt. Les horaires ont été définis après un sondage parental. L'accueil se fait 10 minutes avant le début des cours dans toutes les écoles de France.
- Transmission des informations école-parents :
 - Certains parents demandent si les heures d'APC du mercredi peuvent être rappelées régulièrement dans le cahier de liaison. Madame Sutter ainsi que les enseignantes expliquent qu'il y a un talon détachable sur chaque feuille distribuée et que les parents gardent donc une trace des dates à la maison.
 - Concernant la maternelle, les enseignantes noteront dans les cahiers, à la demande des parents, les éventuels changements d'A.T.S.E.M
- Exercices attentats : voir plus haut
- Sport
 - Il a été demandé pourquoi les séances de piscine ou les cours de sport sont annulés de temps en temps. Madame Sutter indique que si un parent accompagnant est absent, le taux d'encadrement obligatoire peut ne plus être respecté et que pour des raisons de sécurité elle se voit parfois dans l'obligation d'annuler une sortie.
- Règlement intérieur
 - Madame Sutter précise que les parents doivent impérativement prévenir l'école le plus tôt possible dans la matinée en cas d'absence d'un élève. L'école appellera les familles dont les enfants n'auront pas été excusés après 9 heures.
- Fêtes : voir plus haut

➤ Sécurité

- Monsieur le Maire explique que les parents ont un rôle primordial à jouer dans l'éducation et la sensibilisation de leurs enfants à la sécurité routière. Il appartient donc à chacun de montrer l'exemple et de respecter les règles de sécurité pour le bien-être de tous. De manière à ne pas gêner le passage ou la visibilité des piétons, il est demandé à chacun de ne pas stationner aux endroits jugés gênants et/ou interdits. Un rapport de la brigade verte indique que beaucoup d'enfants ne sont pas attachés dans les véhicules. Monsieur le Maire précise également qu'un employé communal ne peut pas faire traverser les enfants sur les passages piétons car ce n'est pas dans ses fonctions. Les parents rappellent que les incivilités sont générales et qu'elles pourraient être réduites en améliorant la visibilité des passages, en signalant les zones 30 au sol, en étendant les zones 30 entre les écoles et en plaçant des panneaux identifiant clairement les passages piétons clefs. Ils ont aussi demandé la mise en place d'un dos d'âne et de barrières autour de certains passages piétons (aux 2 boulangeries), afin d'éviter les stationnements intempestifs. Les parents indiquent que le passage piéton avenue Nathan Katz est très dangereux. Monsieur le Maire répond que cette rue doit être refaite. Une étude est en cours. Les parents demandent aussi un feu rue du Général de Gaulle. Monsieur le Maire souligne qu'un feu coûte très cher et ne réglerait sans doute pas le problème d'incivilité. Il indique cependant que l'installation d'un feu a été envisagée lors des travaux et que les faisceaux électriques ont été posés dans cette optique. A la demande des parents Monsieur le Maire informera des projets courant juin 2016. Les délégués des parents se tiennent disponibles et ouverts à toute discussion avec la mairie.

La secrétaire
Eve Ducrocq

La Présidente, Directrice de l'école
Hélène Sutter